

COMITE DE DIRECTION

PV du 21 novembre 2018

Sous la présidence de Françoise VALLET

Membres CD présents : Mmes BEAURENAUD, GALVAING-GAUTHIER, MM. ALDAX, ATERO, BASTIEN, BERFORINI, BUCHETON, DUFLOUX, FONTENIAUD, LAVALETTE, MAY, MEIGNEN, NOGUES, PONSONNAILLE.

Membres CD excusés : MM. BOITIER (pouvoir à J.C. MEIGNEN), BONDOUX, FRANCE (pouvoir à F. VALLET), LEJEUNE.

Membre invité présent : M. LEMERCIER

Membres invités excusés : MM. ARCHAMBAULT, TREPKA.

En préambule de ce Comité de Direction, la Présidente Françoise VALLET adresse ses vœux de prompt rétablissement à Guy LAVALETTE suite à son opération.

La Présidente rappelle aux membres qu'ils doivent donner un pouvoir en cas d'absence aux réunions du Comité de Direction.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe.

3. ADOPTION PV

Comité de Direction du 9 octobre 2018 paru sur le site internet du District le 19 octobre 2018 et dans Nièvre Footb@ll n° 446 du 19 octobre 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Bureau du 5 novembre 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

Retour sur la réunion des 3 Collèges (Liges, Districts et autres acteurs)

Françoise VALLET revient sur l'ordre du jour de cette réunion qui s'est tenue le samedi 17 novembre au siège de la FFF. Les points suivants ont été développés :

- Le rapport financier 2017/2018,
- Les projets de modifications des textes en vue de l'Assemblée Fédérale du 8 décembre prochain,
- La Coupe du Monde Féminine 2019 (billetterie, soutien Equipe de France, tournée d'un Musée de l'histoire de l'Équipe de France féminine...),
- L'opération Clubs 2018/2019,
- Le lancement de la campagne de recrutement des arbitres féminines.

Statistiques licences

Françoise VALLET dresse un bilan du nombre de licences délivrées à la date du 21 novembre 2018 : le District enregistre **6084** licenciés contre **5 904** à la même date la saison passée soit une augmentation de 180 (3,05 %).

Les visites Clubs de Ligue

- 3 visites ont déjà eu lieu : Clamecy, ASA Vauzelles, SNID
- Visites programmées le 29/11 à La Machine
- A programmer :
 - La Charité
 - St Benin

En attente de dates : Cosne, FC Nevers 58, Garchizy, RCNCS

Remise de la dotation 2017/2018 Mozaïc Foot Challenge Crédit Agricole Centre Loire

Quatre clubs seront récompensés : Cosne 1 (U15), FC Nevers 58 (U17), Vauzelles 2 (U19), SLA 09 (seniors). Des dates seront rapidement proposées au Crédit Agricole Centre Loire afin d'effectuer cette remise avant la fin de l'année.

Tirage tombola PEF

Lors de la semaine PEF qui a eu lieu dans les locaux de l'agence du Crédit Agricole de Nevers Maison Agriculture, une tombola a été proposée aux clients.

Le tirage aura lieu lors de la soirée de remise des dotations Mozaïc Foot Challenge.

Finances

- Demande de Subvention en matériel

Françoise VALLET fait part de la demande d'aide de Damien JANDARD concernant la réception de l'Équipe de France de Football des Sapeurs-Pompiers qui sera présente pour un stage de préparation (au 9^{ème} Trophée des Sélections Nationales FFSE) du 26 au 28 mars 2019 à Nevers.

A titre exceptionnel, les membres du Comité de Direction décident de donner 5 ballons.

- Téléthon

Cette année, le District de la Nièvre de Football a décidé de soutenir l'Association française contre les myopathies et l'opération menée par la Fédération Française de Football #TELETHONFOOT, tout comme la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.

A l'occasion de toutes les rencontres du week-end des 1^{er} et 2 Décembre (championnats seniors, jeunes, féminines), le District de la Nièvre de Football reversera 1€ par but marqué à l'AFM Téléthon. Joueurs et joueuses, c'est désormais à vous de jouer et de soutenir cette belle cause en proposant du spectacle et en inscrivant un maximum de but !

Rappel

De nombreux clubs seront également mobilisés pour le Téléthon 2018, un site vous est dédié pour communiquer au mieux sur vos actions. Pour cela : rendez-vous sur : www.telethonfoot.fr le site web dédié à la mobilisation solidaire du monde du football !

Quelques liens utiles :

-La plateforme telethonfoot.fr afin que chacun des acteurs du football déclare sa manifestation et les sommes collectées au profit de l'AFM

-La page de collecte, pour permettre aux licencié(e)s de faire un don au profit de la recherche : <https://soutenir.afm-telethon.fr/telesttonfoot.1>

-Les coordonnées des correspondants locaux de l'AFM pour accompagner les structures dans leur engagement: <https://www.afm-telethon.fr/coordinations>

Location d'un bureau pour le Comité Handisport

Françoise VALLET fait part de la demande d'Elodie GALVAING-GAUTHIER (et de sa présidente Nathalie LAURENT) concernant une demande d'hébergement de leur comité départemental (actuellement au CDOS) à compter du 1^{er} janvier 2019.

- Un bureau pour son travail administratif et pour recevoir des RDV.
- Un coin dans un local pour stocker un peu de matériel.
- Une place sur le parking pour stationner leur minibus.
- Un accès à la salle de réunion, occasionnellement, pour des formations ou réunions CD.

Après quelques échanges, les membres du Comité de Direction approuvent à l'unanimité cette demande moyennant une modique somme d'argent pour les charges (électricité, chauffage, ménage, photocopies...).

5. POINT CHAMPIONNATS, COUPES, FOOT A 8, FUTSAL

5.1 Championnats

Bernard MAY indique qu'à cette date, il comptabilise seulement deux matchs de retard qui seront joués le 9 décembre prochain.

Concernant les championnats jeunes, Alain BUCHETON indique que ceux-ci se déroulent sans problème et que la dernière journée pour chaque catégorie a été décalée au 8 décembre.

A l'aide d'un schéma (voir annexe), il fait un rapide point sur le volume des équipes U13-U15-U18 sur l'ensemble du territoire de la Ligue BFC montrant l'écart important du nombre de licenciés par rapport aux districts voisins expliquant la raison pour laquelle une seule équipe nivernaise, en U15 et U18, sera retenue pour participer à la phase inter-secteurs Ligue. Situation très décevante pour les clubs qui participeront à la deuxième phase sans réelle motivation puisque pas de niveau intermédiaire.

Il présente également, suite à l'enquête « recensement des équipes jeunes » un état des licences selon les clubs au 31 octobre 2018 (voir annexe).

La Présidente le remercie pour son travail approfondi.

5.2 Coupes

Patricia BEAURENAUD déclare que tous les matchs de la Coupe du Conseil Départemental sont joués.

Concernant la Coupe du District Sport Comm, seulement 5 matchs restent à programmer le 9 décembre prochain.

Quant à la Coupe de l'Amitié, elle indique que 27 équipes se sont engagées. Le premier tour est fixé le 9 décembre et le tirage (11 rencontres) est prévu le 23 novembre au siège du District.

Les tirages des 1/8^{èmes} de finale seront effectués en début d'année et seront décentralisés (chez un partenaire par exemple).

Les ¼ de finale de la Coupe Féminines ont eu lieu le 18 novembre. Les ½ finales sont fixées le 19 mai 2019 (matches « Aller ») et le 26 mai 2019 (matches « Retour »).

5.3 Foot à 8

Patricia BEAURENAUD déplore le faible nombre d'engagés malgré ses relances téléphoniques (Alligny St Amand, Chantenay, Marzy) et indique qu'il est donc difficile d'élaborer un critérium.

5.4 Futsal

Alain ALDAX annonce que le 1^{er} tour de la Coupe Nationale Futsal Seniors est fixé le 8 décembre au gymnase Léo Lagrange à NEVERS pour lequel 3 équipes participeront : Coulanges, FC Nevers Banlay, Prémery.

Les équipes classées aux 2 premières places seront qualifiées pour le 2^{ème} tour (du 14 au 20/12).

Par ailleurs, il annonce que 12 équipes se sont engagées au Critérium Futsal Seniors prévu pendant la trêve : Corvol, Tannay, Châteauneuf, Clamecy 1 et 2, Cosnois FC 1 et 2, Guérigny Urzy, Pougues 1 et 2, St Saulge, Marzy.

Les dates de ce critérium seront fixées très rapidement.

6. POINT COMMISSION DE DISCIPLINE

Patrick DUFLOUX propose aux membres présents de revoir les sanctions à l'encontre des Entraîneurs, Educateurs et Dirigeants.

Un constat :

Actuellement les sanctions concernant ces personnes pour des faits les plus courants tels que :

→ Comportements excessifs ou déplacés pendant la rencontre ou en dehors de rencontre **sont de 2 ou 3 matchs de suspension sans amende pour le motif disciplinaire**

→ Comportement blessant à l'encontre d'un officiel en cours ou en dehors de rencontre **sont de 3 ou 4 matchs de suspension avec 17€ d'amende pour motif**

→ Comportement blessant à l'encontre de joueurs, entraîneurs, dirigeants, ou public en cours ou en dehors de rencontre **sont de 2 ou 3 matchs de suspension sans amende pour motif.**

Ce qui veut donc dire que, mis à part pour la D1 où il y a une obligation d'éducateur sur le banc, ces sanctions sont sans conséquence puisque ces personnes en état de suspension peuvent être de l'autre côté de la main courante juste derrière leurs bancs de touche et continuer à diriger leurs équipes.

Il paraît tout à fait anormal que l'on fasse une distinction entre les sanctions financières joueurs et éducateurs, entraîneurs, dirigeants.

D'autre part cela est forcément injuste lors d'un match entre l'éducateur correct qui sera sur son banc et l'éducateur suspendu qui remplira la même fonction tout en étant de l'autre côté de la main courante.

Qui plus est, de tels comportements puisqu'ils sont sans conséquence, se répètent et sont générateurs des mêmes comportements de la part des joueurs sur le terrain ('puisque le coach critique, nous aussi on critique').

C'est pourquoi la Commission de Discipline demande que toute suspension d'un Educateur, Entraîneur ou Dirigeant soit sanctionnée d'une amende du même montant que celle d'un carton rouge à un joueur sans préjudice de l'amende pour motif disciplinaire s'il y a.

Après plusieurs échanges, cette demande est validée à l'unanimité et sera effective dès la parution du P.V.

Autre point : Patrick DUFLOUX demande, pour la Commission de Délégués, l'aval pour l'achat de 10 brassards de délégués District. Cette demande est actée à l'unanimité.

Alain ALDAX fait un rapide point sur le nombre de dossiers disciplinaires enregistrés depuis le début de saison :

- 444 avertissements ont été donnés.
- 11 suspensions suite à 3 cartons jaunes dans une période de 3 mois.
- Sur 40 dossiers disciplinaires traités, 40 cartons rouges, 8 suspensions d'éducateurs/dirigeants contre 39 dossiers l'an passé avec 37 rouges et 4 suspensions d'éducateurs/dirigeants.

7. FORMATION ACCOMPAGNATEURS LABEL

Sébastien LEMERCIER indique qu'il est très important de suivre et d'accompagner les clubs dans la saisie de leur dossier « Label » sur l'outil d'autodiagnostic mis en place par la FFF.

Selon les directives nationales, l'accompagnement est mis en place par un technicien « épaulé » par un élu.

Clara SIDOBRE formera les techniciens qui, ensuite, formeront les élus.

Tous les membres présents sont d'accord pour suivre cette formation qui aura lieu avant la fin de l'année.

8. QUESTIONS DIVERSES

→ **Patrick PONSONAILLE** indique la mise en place, selon les directives fédérales, d'une Commission Régionale de Promotion de l'Arbitrage (CRPA) et Départementale (CDPA).

Ces commissions, indépendantes des CDA, ont pour objectif d'aider les clubs, notamment ceux en infraction au niveau du Statut de l'Arbitrage, de recruter et fidéliser les arbitres.

→ **Joseph BERFORINI** fait un rapide point sur le critérium Vétérans et sur la Coupe Vétérans qui se déroulent parfaitement bien.

→ **Dominique ATERO :**

- Annonce les résultats de la formation « 3 jours pour devenir arbitre » qui a eu lieu courant octobre 2018 : sur 17 candidats inscrits, 14 étaient présents ; 11 ont été reçus dont 4 jeunes.
- Indique que la CDA envisage d'organiser une nouvelle formation avant la fin du mois de janvier 2019 à condition qu'il y ait au minimum 8 candidats inscrits.
- Déclare que tous les matchs de D1, D2 et D3 sont pratiquement couverts.

→ **Christophe NOGUES :**

- Indique qu'il a rencontré le club de Nevers Banlay comme suite à la demande du Comité de Direction et déclare avoir pris trois engagements envers eux :
 - o Rencontrer les membres de la CDA afin qu'ils réfléchissent sur les désignations d'arbitres.
 - o Rencontrer la Municipalité de Nevers afin que le club puisse utiliser un local technique (en attente d'un entretien).
 - o Se déplacer sur le site des Senets pour les voir jouer (34 jeunes joueuses/joueurs présent(e)s ce jour-là !).
- Annonce que deux auditions par la commission de l'Éthique sont prévues le lundi 26 novembre prochain concernant des propos diffusés sur les réseaux sociaux.
- Demande l'achat d'un micro sans fil afin d'équiper la sono, demande actée à l'unanimité.

→ **Alain BUCHETON :**

- Indique que la Commission Technique Jeunes va, de nouveau, « collaborer » avec le club du FC Nevers 58 suite à une rencontre avec ses dirigeants et permettre ainsi l'organisation de rassemblements sur la Plaine des Senets.
- Demande au secrétariat de ne plus diffuser les nombreuses annonces des tournois qui surchargent les messageries. Cette demande est actée à l'unanimité et sera effective dès la parution du PV.

Rappel des dates des prochaines réunions

Comité de Direction :

- Mardi 11 décembre 2018

La séance est levée à 20h45.

La Présidente du District : Françoise VALLET

Les Secrétaires de séance : Bernard MAY et Cécile TOURNOIS

